

Grand Prix de Brigode



26 et 27 Août 2017

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE (02/03/2017)

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs. (voir Vade-mecum 2016 de le FFGolf).

L'épreuve est non fumeur.

Art 1- Formule de jeu

36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Epreuve ouverte aux amateurs français licenciés à la FFGolf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf à la date limite des inscriptions. (Pour les joueurs étrangers, certificat médical fourni lors de l'inscription).

Art 2- Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

**Une série Dames (33 joueuses minimum) :
index inférieur à 11,5. Départ des marques bleues**

**Une série Messieurs :
index inférieur à 8,5. Départ des marques blanches**

Une série Pros (14 pros maximum).

**La répartition des wild-cards (14 maximum) est du ressort de la ligue.
Champ total de joueurs : 144 joueurs maxi.**

Dans le cas où le nombre d'inscrits serait supérieur aux places disponibles, le comité du Grand Prix sélectionnera les joueurs en privilégiant d'abord les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence Or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, soit le vendredi 11 Août 2017, puis de l'ordre des index.

Art 3- Inscriptions pour le Grand Prix

Les inscriptions sont ouvertes du 1er Juin 2017 jusqu' au 11 Août 2017 à 18H00.

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site du golf 10 jours avant le début de l'épreuve.

Le formulaire d'inscription pourra être téléchargé sur le site à compter du **1 Juin 2017** et l'inscription en direct sur le site www.golfbrigode.com (sans règlement préalable du droit d'engagement) sera possible pour **les membres de Brigode, de Bondues et du Sart).**

Art 4- Droit d'engagement

Joueur extérieur : 80 € ; Joueur de 19 à 25 ans: 40 € ;

Joueur de moins de 18 ans: 20 €

Membre de Brigode : Offert.

Green fee de reconnaissance le vendredi 25 Août 2017 gratuit (réservation préalable à l'accueil au 03.20.91.17.86)

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Art 5 - Tirage des départs

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index, et en tenant compte des obligations scolaires ou professionnelles. Les départs du 2ème tour seront par ordre de classement inverse du 1er tour.

Les départs seront disponibles le jeudi 24 Août 2017 à partir de 18h00.

Art 6- Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve est composé d'un représentant de Brigode, d'un représentant de la ligue Nord Pas-de-Calais et d'un représentant du corps arbitral.

Art 6 – Prix

2 Prix Brut par série

1 Prix Net par série

Classement PROS : trois premiers pros récompensés : 400€, 300€, 200€

(En cas d'égalité, partage des gains)

Art -7 : Départage

Pour chaque série, en cas d'égalité pour la victoire en brut, à la fin du second tour, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou » sur les trous 1 et 18.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le

départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9, 6, 3 et derniers trous.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Art 8 : Remise des prix

Dimanche 27 Août 2017, une demi-heure après l'arrivée de la dernière équipe.